

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte les réflexions suivantes :

Urgence et Responsabilité : Viriat n'est pas l'exutoire de l'irresponsabilité territoriale

Depuis des décennies, la commune de Viriat assume une charge que d'autres préfèrent ignorer : le traitement des ordures ménagères de territoires voisins. Aujourd'hui, le constat est amer. Alors que le projet de chaufferie devrait être l'occasion d'une solidarité territoriale exemplaire, certains syndicats lointains brillent par leur cynisme et leur manque de courage politique.

La politique du "petit bout de la lorgnette"

Il est trop facile de se dédouaner en prétendant que le modèle de traitement actuel est dépassé parce que le volume des poubelles grises baisse. C'est regarder le problème par le petit bout de la lorgnette. Un syndicat de traitement digne de ce nom ne gère pas seulement un flux qui diminue ; il gère la **globalité** des déchets d'un territoire.

Où est la réflexion sur les refus de tri des poubelles jaunes ? Où est la stratégie pour la valorisation des encombrants ? Se contenter de chercher la solution la moins coûteuse à l'instant T, sans assumer l'héritage des infrastructures décidées par les prédécesseurs, est au mieux une erreur de gestion, au pire une trahison envers les citoyens.

Un héritage qui oblige

On ne tourne pas le dos à une usine de traitement performante et pas encore amortie loin s'en faut et à un site d'enfouissement récemment mis au norme mais qui devra être suivi pendant des dizaines d'années . Ces outils existent, ils ont rendu et rendent un grand service ..ils sont efficaces, et ils ont été conçus pour servir la collectivité. Vouloir s'en extraire maintenant au moment d'un projet , c'est laisser à la collectivité d'accueil et à ses habitants le soin de gérer les conséquences financières et environnementales de décisions qui ont pourtant été prises en commun.

L'heure de l'assomption

Il est temps que ces syndicats lointains cessent de rêver à une solution miracle qui leur permettrait de ne pas assumer leurs

responsabilités. Le traitement des déchets est une compétence qui exige une **vision globale**.

- **Responsabilité** face aux investissements passés.
- **Responsabilité** face à la diversité des flux (jaunes, gris, encombrants).
- **Responsabilité** envers la commune d'accueil.

L'irresponsabilité n'est plus une option. Viriat a fait sa part ; il appartient désormais aux autres territoires de prouver qu'ils ont la maturité nécessaire pour porter un projet industriel et écologique cohérent, plutôt que de chercher à fuir la facture.